AZUR ACTION
FORMATION & CONSEIL



Maîtriser l'entretien professionnel
Obligations, fréquences et conduite

Maîtriser l'entretient professionnel

Description : Cette formation sur la maîtrise de l'entretien professionnel permet aux participants de comprendre et d'appliquer les bonnes pratiques essentielles pour conduire ces entretiens de manière efficace et stratégique. Conçue pour les managers, responsables RH et dirigeants, elle leur offre une approche progressive pour intégrer ces rendez-vous dans une gestion dynamique des compétences et de la performance.

Les apprenants débuteront par une immersion dans le cadre légal et les obligations réglementaires encadrant les entretiens professionnels. Ils découvriront les enjeux stratégiques de ces échanges et apprendront à les positionner comme un levier clé du développement des collaborateurs. Ensuite, ils acquerront les méthodes et outils nécessaires pour préparer et mener un entretien de manière fluide et constructive. À travers des mises en situation, ils s'exerceront à structurer leurs échanges, poser les bonnes questions et instaurer un dialogue efficace favorisant l'engagement des salariés. Une attention particulière sera portée à la formalisation et au suivi des entretiens. Les participants apprendront à documenter chaque échange de manière conforme aux exigences légales et à utiliser des outils adaptés pour assurer une traçabilité optimale. Enfin, ils travailleront sur l'élaboration d'un plan de développement des compétences. Ils apprendront à analyser les besoins identifiés lors des entretiens, à définir des actions adaptées et à aligner ces dernières avec les objectifs stratégiques de leur entreprise.

À l'issue de cette formation, chaque participant sera en mesure de conduire des entretiens professionnels structurés et efficaces, d'en faire un outil de valorisation des compétences et d'optimiser leur impact sur la gestion des talents et la performance globale de l'entreprise.

Le public concerné : tous les professionnels impliqués dans la gestion des ressources humaines.

Les prérequis : Pas de prérequis.

Les objectifs :

- ✓ Comprendre les obligations légales et réglementaires entourant les entretiens professionnels.
- ✓ Maîtriser la préparation et la conduite efficace des entretiens.
- ✓ Apprendre à intégrer ces entretiens dans votre stratégie RH pour améliorer la performance et le développement des compétences

La durée : 7 heures (une journée), modulable sur demande jusqu'à 14 heures.

AZUR ACTION, 26 Avenue des Acacias, 06500 Menton - SIRET : 934 787 714 00013 - R.C.S de Nice
Société par actions simplifiée (Société à associé unique) au capital de 5 000,00 Euros.
Déclaration d'activité n° : 93061152406 enregistrée auprès du préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur
(Ce numéro ne vaut pas agrément de l'État)
contact@azuraction.fr - 09 88 34 81 10– www.azuraction.fr

Le délai d'accès : 3 semaines à compter de la réception de la demande.

Le programme :

- ✓ Comprendre le cadre légal et les enjeux des entretiens professionnels : Identifier les obligations réglementaires et le rôle stratégique des entretiens dans la gestion des compétences.
- ✓ Maîtriser la préparation et la conduite d'un entretien professionnel : Acquérir les bonnes pratiques pour structurer, poser les bonnes questions et créer un dialogue constructif.
- ✓ Assurer la formalisation et le suivi des entretiens : Savoir documenter efficacement les échanges et mettre en place des outils de suivi conformes aux exigences légales.
- ✓ Élaborer un plan de développement des compétences : Transformer les entretiens en un levier stratégique pour l'évolution des collaborateurs et l'amélioration de la performance de l'entreprise.

L'accessibilité : Pour toute demande liée à une situation de handicap, contacter notre référente handicap, Céline Villain (contact@azuraction.fr – 09.88.34.8110), afin d'adapter les modalités pédagogiques et techniques. Cette référente est également notre interlocutrice pour la prévention et le traitement des violences sexistes et sexuelles, du harcèlement et des discriminations.

Les moyens pédagogiques et techniques :

- ✓ Formation en présentiel (distanciel possible sur demande, avec émargement électronique et suivi de la participation effective de chaque stagiaire).
- ✓ Méthode pédagogique adaptée en fonction des besoins et des stagiaires.
- ✓ L'intervenant utilisera son ordinateur et son vidéoprojecteur si besoin.
- ✓ Formation réalisable dans les locaux de l'entreprise ou dans des locaux à proximité de l'entreprise.

Notre engagement qualité : Chez AZUR ACTION, la qualité de nos formations est au cœur de notre engagement. Notre organisme est certifié Qualiopi (certification délivrée par Qualitia). La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'actions suivante : actions de formation. Nous faisons intervenir exclusivement un formateur qualifié, expert dans son domaine.

Les dispositifs de suivi de l'exécution et de l'évaluation des résultats :

- ✓ Feuille de présence.
- ✓ QCM en début et fin de formation pour mesurer les acquisitions.
- ✓ Mise en pratique, quiz, jeux, ateliers réflexifs et tout autre dispositif jugé pertinent peuvent être mis en place.

AZUR ACTION, 26 Avenue des Acacias, 06500 Menton - SIRET : 934 787 714 00013 - R.C.S de Nice
Société par actions simplifiée (Société à associé unique) au capital de 5 000,00 Euros.
Déclaration d'activité n° : 93061152406 enregistrée auprès du préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur
(Ce numéro ne vaut pas agrément de l'État)
contact@azuraction.fr - 09 88 34 81 10– www.azuraction.fr

Nature de la formation : Formation non certifiante : elle ne délivre ni certification, ni diplôme. Un certificat de réalisation est remis à chaque stagiaire en fin de formation.
Ce format court et sur mesure nous permet d'adapter le contenu aux réalités de votre entreprise et de vous offrir des compétences immédiatement opérationnelles, dans le cadre de votre plan de développement des compétences.

Les tarifs :

- ✓ Formation individuelle ou pour 2 personnes : Tarifs sur demande – contactez-nous pour une offre personnalisée !
- ✓ 3 stagiaires : 399 € net par stagiaire (TVA non applicable, art. 261-4-4° a du CGI).
- ✓ Vous souhaitez former plus de 3 personnes ? Contactez-nous afin d'étudier ensemble des conditions adaptées à vos besoins !

Le financement : Cette formation peut être financée directement par votre entreprise, par votre OPCO (salariés) ou par votre fonds d'assurance formation (travailleurs non salariés), sous réserve d'accord de prise en charge. Elle n'est pas éligible au CPF.

Indicateurs qualité :

- ✓ Formation nouvelle, pas encore dispensée : aucune évaluation disponible à ce jour. Les indicateurs de résultats (satisfaction et recommandation) seront publiés après les premières sessions, avec leur mode de calcul.

Contactez-nous : contact@azuraction.fr – 09 88 34 81 10
Mise à jour : 13/10/2026

AZUR ACTION, 26 Avenue des Acacias, 06500 Menton - SIRET : 934 787 714 00013 - R.C.S de Nice
Société par actions simplifiée (Société à associé unique) au capital de 5 000,00 Euros.
Déclaration d'activité n° : 93061152406 enregistrée auprès du préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur
(Ce numéro ne vaut pas agrément de l'État)
contact@azuraction.fr - 09 88 34 81 10– www.azuraction.fr